

PRÉSIDENT : Tristan ROSELLE 26 cours Gambetta J03 33490 SAINT-MACAIRES 06 78 49 74 23  
VICE-PRÉSIDENT AQU: Bernard DUBERTRAND 3 rue des Ormes 40000 MONT DE MARSAN 06 72 04 05 88p  
VICE-PRÉSIDENT PCH: Dominique CYRILLE 6 rue Georges Clémenceau 16400 LA COURONNE 06 61 20 54 23  
VICE-PRÉSIDENT LIM : Siméon POTTIER 26 rue des Petites Tuilières 87100 LIMOGES 06 41 90 83 97  
TRÉSORIER : Luis BUSTOS SALINAS 108 rue Godard 33200 BORDEAUX 06 16 86 18 72  
SECRÉTAIRE : Nadège LOUASSIER 3 rue Jules Verne 17250 SAINT-PORCHAIRE 06 51 93 68 78

## COMITÉ DIRECTEUR

Dimanche 18 avril 2021 à 17h00  
En visioconférence

Présents : Tristan ROSELLE, Marie-Alix GRACIET, Luis BUSTOS-SALINAS, Bernard DUBERTRAND, Nadège LOUASSIER, Ketsia LJUTOVAC, José FERNANDEZ, Ludovic PERCHE, Jean-Marc MOREL, Dominique CYRILLE, Siméon POTTIER, Stéphane INCARDONA

Invités : Jean-Luc FEIT (AFCAM NAQ), Marc-Emile GEY (CDJE87)

Pouvoirs : Joël PICARD → Dominique CYRILLE

Absents : Philippe ROCHE, Alain SALLETTE

### Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du PV du 20 mars 2021
2. Organisation des sélections pour le Championnat de France Jeunes 2021
3. Formations arbitres, DIFFE et DAFFE
4. Règles de cofinancement Ligue / CDJE
5. Mise à jour du règlement financier
6. Projet Sportif Fédéral 2021
7. Questions diverses

## 1. Approbation du PV du 20 mars 2021

2 remarques sont formulées :

- Il faut contacter rapidement Pierre Lapeyre rapidement pour savoir s'il accepte le poste de Directeur Régional de l'Arbitrage. L'idéal serait que Pierre accepte de continuer, avec l'aide de Ludovic Perche. Tristan s'occupe de le contacter
- Bernard demande si un responsable jeunes Aquitaine a été trouvé. Tristan propose de lancer un appel dans toute la ZID pour trouver quelqu'un à ce poste. Profil recherché = licencié FFE, de bonne volonté, savoir ce qui existe en matière de formation et être un interlocuteur avec les familles et les CDJE. De préférence pas un entraîneur pour éviter tout conflit d'intérêt.

**Le PV est adopté à l'unanimité**

## 2. Organisation des sélections pour le Championnat de France Jeunes 2021

Il avait été décidé de reporter cette décision lors du dernier CD le 20 mars, par manque de visibilité sur les conditions sanitaires. Un sondage a été réalisé auprès de certains CDJE qui sont plutôt favorables au maintien de la liste des qualifiés 2020.

Malheureusement, on n'a pas plus de visibilité aujourd'hui pour organiser des qualifs au 23 mai

Le Comité Directeur de la FFE est prévu le 24/04, on saura ensuite si le Championnat de France Jeunes est maintenu en juillet. Et si c'est le cas, pas sûr que les opens du CDF soient maintenus. Une réunion est organisée avec les clubs mardi 20/04 à 19h30, c'est une question à poser lors de cette réunion. Les clubs sont plutôt favorables à organiser des sélections jeunes.

Maintenir la liste des qualifiés 2020 va défavoriser les nouveaux licenciés de 2021, il faut leur laisser une chance. Se pose de plus le pb des catégories avec + de qualifiés que de places et des catégories sans qualifiés.

Luis Bustos Salinas propose de faire un travail de fond et d'établir l'état des lieux des 3 ZID. Les quotas sont déjà fixés (établis en fonction des licenciés au 31/08/2020).

Si on ne peut pas prévoir de qualif en présentiel le WE de Pentecôte (23 au 25 mai), on pourrait peut-être organiser des sélections sur un WE de 2 jours en juin en enlevant une ronde et en réduisant un peu la cadence ? Pourquoy pas mais pas de rapide. 6 rondes de 60min+30s, mais ça va être une cadence d'enfer

Jean-Luc Feit précise qu'on n'a pas d'info particulière pour l'instant en terme d'arbitrage, aucune visibilité sur quoi que soit. Les communes peuvent être restrictives, les situations sont très variées. Voir pour imposer des quotas aux clubs pour limiter le nombre de joueurs. La FFE autorise les ligues à juste proposer des noms de qualifiés sans organiser de sélection.

Pour résumer, les 3 possibilités sont :

1. Organiser des sélections en présentiel sur 3 jours le week-end de la Pentecôte
2. Organiser des sélections en présentiel en juin sur 2 jours
3. Pas de qualif en présentiel et analyser la situation par département pour trouver des qualifiés

Il faut aussi penser aux nouveaux clubs et aux jeunes qui ont déménagé

La 1<sup>ère</sup> possibilité ne peut pas être retenue du manque de visibilité liée à la situation sanitaire. Nous devons attendre d'avoir une vision plus claire pour prendre une décision entre les 2 dernières possibilités.

Il faudra communiquer clairement et rapidement envers les clubs, et expliquer pourquoi on attend avant de prendre une décision et quelles décisions pourront être prises. Il ne faut pas différer trop cette communication pour que les éventuelles décisions douloureuses soient mieux acceptées.

Comme il n'y a pas de CDJE Corrèze pour faire remonter des infos, Siméon Pottier prendra le relais.

Décision prise :

- Pas de phase départementale
- Ludovic Perche se charge d'analyser la situation par CDJE et ZID
- Report de notre décision au 2 mai à 17h00

**Adopté à l'unanimité**

### 3. Formations arbitres, DIFFE et DAFPE

Quelques demandes d'organisation de stage ont été reçues. L'objectif est faire un état des lieux des besoins.

Prochain DAFPE à Limoges le WE du 24-25 avril (reste 1 place suite à des désistements)

Stage arbitrage à Bayonne (date à fixer par P. Lapeyre)

En ce qui concerne l'arbitrage, c'est le délégué régional qui est chargé de recenser les besoins et de planifier les formations donc P. Lapeyre. On peut aussi collecter les demandes particulières. Il faut aussi organiser les examens avec répartition des stagiaires dans les différents tournois (attestations de stage pratique).

Il est possible de faire de la remise à niveau en distanciel.

Pour les DIFFE et DAFFE, quelqu'un doit se charger de recenser les demandes. Intervenir aussi au sein de l'AFCAM. Un stage prévu par l'AFCAM national sur un week-end de formation autour des thématiques communes à tous les sports (dont les échecs). Jean-Lc Feit fera partie du CO de Gironde en charge des dérives dans le sport : liées au harcèlement, agressions sexuelles, dérives liées au communautarisme. Quelques formations déjà en place, de nouvelles en prévisions en AQU.

Une demande pour un DEFFE dans le 64. Le public intéressé est restreint, le stage DEFFE sera à organiser à l'échelle de la ligue et pas du CDJE. Il y a aussi des stages DEFFE au niveau national. Sur ce point, nous en attendons des décisions de la nouvelle équipe de la FFE.

Il y a actuellement dans la ligue 61 initiateurs et 60 animateurs. Il faut organiser un sondage dans la ligue pour recenser les besoins. Il faut 8 participants par stage pour une bonne prise en charge mais on peut planifier un stage dès que 4-5 personnes sont intéressées puis compléter, plutôt que les gens aillent se former ailleurs.

Les formations peuvent s'organiser en collaboration avec les autres CDJE et en partenariat avec la ligue qui répartit la charge. De nombreuses personnes intéressées pour un DIFFE à Limoges l'année prochaine.

2 difficultés :

- Pour les stages pratiques (uniquement DAFFE, pas DIFFE), peu de clubs possèdent le Label Club Formateur. Voir pour la mise en place de partenariat avec d'autres clubs. Valider avec la FFE si les stages peuvent être réalisés en distanciel.
- Peu de personnes dans la ligue habilitées à réaliser ces formations (2 DAFFE-3, 3 DAFFE-2)

La FFE est actuellement très bien structurée pour la partie arbitrage. Moins bien pour la partie DIFFE-DAFFE. A prévoir : un calendrier ligue pour recenser toutes les infos, et aider les clubs/CDJE à se coordonner pour organiser quelque chose.

Décision prise :

- Ludovic Perche fait un point de situation d'ici le 10 juin : recenser les besoins de formation et centraliser les événements sur une plateforme

**Adopté à l'unanimité**

## 4. Règles de cofinancement Ligue / CDJE

Suite aux demandes de formation reçues, un rappel des règles s'impose.

Il est spécifié dans le règlement intérieur (mise à jour du 28 septembre 2019) : « Les stages sont organisés à l'initiative d'un CDJE ou d'un club » (par exemple quand un CDJE n'existe). La ligue accompagne mais n'organise pas seule.

Depuis 2 ans, les CDJE récupèrent la moitié de la part licence ligue (sauf Dordogne et Corrèze puisqu'il n'y a pas de CDJE). Maintenant que la ligue a moins de recette, elle ne peut plus payer comme avant. La ligue et les CDJE se partagent à 50/50 les frais.

La charge de l'organisation est assez importante. Pierre Rey s'en occupait avant et peut nous expliquer le volume de travail que ça représente.

Marc-Emile Gey (Président du CDJE87) précise que ce changement dans la répartition de la part des licences ne change pas grand-chose pour les petits CDJE (avec peu de licenciés) qui ne touchent pas plus qu'avant (environ 300€ par an). Le budget stage DIFFE étant de 500€ sans hébergement (et DAFFE 700€), c'est trop cher pour un petit CDJE. Les références de tarifs sont sur le site de la FFE.

Jean-Luc Feit rappelle que la FFE prend en charge le formateur si le stage est agréé et que le nombre de participants

minimum est atteint.

Décision : rappeler que la ligue n'organise pas de stage seule si le CDJE existe.

**Adopté à l'unanimité**

## 5. Mise à jour du règlement financier

La dernière mise à jour date du 28 septembre 2019. Le règlement financier n'avait pas été mis à jour suite aux décisions et au vote du budget en septembre 2020, notamment au sujet de l'aide versée pour l'encadrement des jeunes au Championnat de France Jeunes.

Il est remonté également que les paragraphes 4-1 et 4-2 manquent de clarté, et qu'il faut préciser dans l'article 8 si la somme de 100€ s'entend au total ou par participant (pour éviter toute confusion).

Décision prise :

- article 8, préciser que c'est bien 100€ ou bien 50€ par stagiaire
- inclure dans le règlement financier les décisions inscrites au PV du CD de septembre 2020 :

Le CD décide d'une aide de 100 euros par joueuse ou joueur qualifié pour le CF jeunes 2021. Cette aide sera versée aux CD après les tournois de sélection de la ZID. La même somme est versée aux CD des U18, U18F, U20 et U20F qui auront participé au CF jeunes 2021. Budget prévisionnel : 10000 euros.

- Revoir la mise en forme des paragraphes 4-1 et 4-2
- Au niveau du 50/50, préciser que le CDJE et la ligue se partagent le reste à charge (déduction faite des droits d'inscription payés par les participants)

**Adopté à l'unanimité**

Tristan précise que les aides décidées en septembre dernier concernant le Championnat de France Jeunes ne sont pas remises en cause pour 2021 mais que ce système sera à revoir pour le CDF jeunes de 2022, avec une réflexion sur le financement en direct des entraîneurs par la ligue pour une harmonisation de l'encadrement.

## 6. Projet Sportif Fédéral 2021

Un appel à projet vient d'être lancé par la FFE. Ça pourrait être intéressant pour notre ligue d'y participer.

Bernard Dubertrand a déjà prévu de remplir un dossier pour le club de Mont-de-Marsan.

Tristan Roselle rappelle qu'un groupe « développement et nouvelles idées » (composé de Tristan ROSELLE, Nadège LOUASSIER, Ketsia LJUTOVAC, Ludovic PERCHE, Stéphane INCARDONA et Luis BUSTOS SALINAS) a été créé lors du dernier Comité Directeur. Il pourrait réfléchir sur ce Projet Sportif Fédéral.

Jean-Luc Feit précise que depuis création de l'ANS, ce n'est plus Jeunesse et Sport qui attribuera l'argent aux projets, mais elle donnera l'argent à la FFE qui répartira entre les différents projets reçus. Problème éventuel avec CONSF qui refuse l'agrément sport aux échecs.

Dans les projets présentés, il faut reprendre les thèmes sport-santé, inégalités, valeurs du sport, lutte contre les incivilités, le handicap, et le radicalisme.

Décision prise :

- s'assurer de la création du compte Asso auprès d'Alain Sallette
- Faire réfléchir le groupe développement

**Adopté à l'unanimité**

## 7. Questions diverses

- Championnat en ligne par équipes sur Lichess

Gros succès pour ce nouveau tournoi avec une très bonne participation aux 2 premières éditions les samedis 10 et 17 avril : respectivement 186 et 208 joueurs, 25 et 30 équipes représentées.

Il manque encore la liste des joueurs associés à leurs pseudos.  
Proposer un règlement (par exemple 2 joueurs invités par club).

Il est prévu que ce tournoi se termine à la reprise en présentiel des clubs.

Il existe aussi le tournoi Inter-ligues 1 samedi soir par mois.

Prévoir de publier un classement intermédiaire des clubs pour les motiver encore plus. Le niveau du tournoi est relevé. Continuer à communiquer sur cet évènement par mail et sur la page Facebook.

- Festival de cinéma interculturel francorusse en décembre sur 3 jours

Cette information est donnée à titre indicatif, rien n'est encore fixé. Il s'agirait d'un partenariat entre la Nouvelle-Aquitaine et St Pétersbourg. Si ça fonctionne, ça pourrait devenir un partenariat régulier.

Festival avec projection de films et organisation de tournois avec des titrés, même chez les jeunes :

1<sup>er</sup> jour : masterclass avec des grands maitres français et russes

2<sup>ème</sup> jour : tournoi en cadence rapide

3<sup>ème</sup> jour : simultanée

### Prochaines réunions du CD

- Dimanche 2 mai à 17h en visio (point unique : sélections pour le Championnat de France Jeunes)
- Jeudi 10 juin à 20h en visio
- Dimanche 29/08 à 17H (?) pour préparer la rentrée
- Samedi 25/09  
CD le matin à 10H  
AG de la Ligue à 14H

Fin de la réunion : 19h10

Tristan ROSELLE  
Président



Nadège LOUASSIER  
Secrétaire

